DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT
Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - http://ain.fff.fr

Chaque équipe attribue aux autres équipes de sa poule, une note (**de 0 à 5 nombres entiers uniquement**) pour chacun des 5 critères cités dans le tableau ci-dessous.

0 = très mauvais
1 = mauvais
2 = passable
3 = correct
4 = bien
5 = excellent

Merci de bien respecter ces critères de notation

D5 poule B

CRITERES	Clubs de la poule											
	Bellignat 1	Bourg ACCFT 2	Bourg Sud 4	Hautecourt 3	O. Sud Revermont 01 3	Oyonnax ASP 2	Plaine Revermont 3	St Martin MCV 2	Veyziat 2			
Qualité de l'accueil												
Comportement de l'équipe												
Tenue du banc de touche												
Comportement du public												
Attitude des dirigeants												

Cette fiche est à retourner IMPERATIVEMENT ***avant le Lundi 1 Juin 2026*** *, faute de quoi le club ne sera pas classé au Challenge de la Sportivité de cette poule pour la saison.*

Club noteur : *NOM - Prénom :* *Signature :*

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE
Saison 2025 / 2026

Article 1 : classement
Afin d'encourager un meilleur esprit sur les terrains, un challenge de la sportivité est créé.
Les catégories concernées sont :
- championnat Seniors : D1 à D5
- championnat Seniors Féminines 2ème phase poule 1er niveau
- championnat Jeunes : U20 D1 2ème phase, U17 D1 2ème phase et U15 D1 2ème phase

Ce challenge repose sur un classement effectué par chaque club sur les autres clubs de la poule, en se basant sur les critères suivants :
- qualité de l'accueil
- comportement de l'équipe
- tenue du banc de touche
- comportement du public
- attitude des dirigeants

Une fiche de notation est envoyée avant la fin du championnat à chaque club concerné.
Chaque équipe remplit la fiche en attribuant aux autres équipes de sa poule, une note pour chacun des 5 critères suivant le tableau ci-après :

0 = très mauvais
1 = mauvais
2 = passable
3 = correct
4 = bien
5 = excellent

La note totale ira de 0 à 25

La fiche de notation des clubs devra impérativement être retournée au District avant l'assemblée générale de fin de saison.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées suivant les modalités suivantes :
1. Classement au Fair Play
2. Classement Sportif
3. Meilleure attaque

Lorsqu'une équipe de la poule n'est pas notée par un adversaire, le classement est établi selon le ratio "nombre de points obtenus divisés par le nombre de réponses".
Les signataires de la fiche de notations seront tenus d'apposer leur identité sur le document retourné au District.

Article 2 : pénalisation
Le club ne donnant pas suite au questionnaire ne sera pas classé au challenge de la sportivité.
Son classement au challenge du Fair Play ne sera pas modifié mais il se verra privé de la dotation afférente.

Article 3 : récompenses
Elles seront proposées au Comité de Direction du District et approuvées annuellement par celui-ci.